

Contexte :

Le Pays du Chinonais (2 communautés de communes – Sud-ouest de l’Indre-et-Loire) et les acteurs locaux de la santé ont élaboré et mis en œuvre un premier Contrat Local de Santé 2015-2018. L’élaboration d’un nouveau programme d’actions a été engagée en septembre 2018 en vue d’un 2^{ème} Contrat avec l’ARS d’une durée de 3 ans.

Au sein d’une équipe de 5 personnes (1 Agent de développement généraliste, 1 Chargé de mission Aménagement durable, 1 Chargé de mission LEADER, 1 *Chargé(e) de mission Animation territoriale de Santé*, 1 assistante secrétaire-comptable), le (la) chargé(e) de mission « animation territoriale de Santé » sera chargé(e) de coordonner l’élaboration du Contrat local de Santé avec les acteurs et partenaires de la Santé, puis d’en assurer la mise en œuvre et l’évaluation jusqu’à son terme.

Les missions principales sont les suivantes :

► Préparation d’un nouveau programme d’actions avec les acteurs et partenaires

- Assurer l’**organisation et l’animation des groupes de travail** (déjà initiés) composés de professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social ainsi que des agents et élus des collectivités territoriales afin de co-construire un nouveau programme d’actions
- **Accompagner les porteurs de projets** volontaires dans la définition de leur projet et la recherche de financements si besoin
- Assurer l’**organisation et l’animation des instances de gouvernance du Contrat Local de Santé** (Comité de pilotage, Comité technique) avec les élus en charge de la santé, pour rendre compte de l’état d’avancement et valider le programme d’actions
- **Rédiger le programme d’actions souhaitées et organiser la signature du prochain Contrat local de Santé**
- Assurer une **veille** régulière et ciblée relative aux **actualités en matière sanitaire et sociale** et anticiper les impacts des éventuelles évolutions juridiques sur le Contrat Local de Santé
- Participer aux **échanges, retours d’expériences**, etc... organisés par l’ARS avec des territoires développant une action territoriale de santé.

► Suivi, accompagnement et évaluation de la mise en œuvre du programme d’actions :

- Assurer l’**organisation et l’animation des instances de gouvernance du Contrat Local de Santé** (Comité de pilotage, Comité technique) avec les élus en charge de la santé afin de faire état de l’avancement des fiches actions et d’évaluer la démarche (rédaction de rapports d’activités, de l’évaluation globale du CLS, etc.)
- Assurer l’**animation transversale** du programme d’actions et être l’**interlocuteur privilégié** des acteurs en charge de sa mise en œuvre pour leur apporter conseil, appui méthodologique (organisation et animation de réunions avec les partenaires locaux si nécessaire), etc.... dans la mise en œuvre et l’évaluation de leurs projets
- Assurer la **recherche de subventions** pour le financement des actions inscrites au Contrat Local de Santé : élaborer les demandes de subvention du Pays s’il devient maître d’ouvrage, intervenir en appui des acteurs chargés de la mise en œuvre du programme d’actions dans leurs recherches de financements
- Effectuer la **communication sur les projets** au sein du territoire
- Réaliser, avec le concours des acteurs responsables des actions (porteurs de projets), l’**évaluation** du Contrat.

Profil requis :

<u>Formations – qualifications :</u> Bac + 5 requis Prévention/Promotion de la Santé, Santé publique ou Développement local Capacité au montage de projets de développement local	<u>Expériences professionnelles :</u> Une première expérience dans l'animation et le montage de projets est requise
<u>Connaissances et compétences particulières attendues :</u> - Aptitudes à la conception, au suivi et à l'évaluation de projets - Bonne connaissance des enjeux et acteurs de la santé publique (offre de soins, prévention et promotion) - Bonne connaissance des modes de fonctionnement des collectivités locales - Aptitudes (nécessaires) au développement de partenariats et à l'animation de réseaux d'acteurs pluridisciplinaires - Aptitude (nécessaire) à l'animation de réunions, à la prise de parole en public - Connaissance des financements en matière de santé publique - Capacités rédactionnelles et de synthèse avérées - Maîtrise de l'outil bureautique (des connaissances en cartographie seraient un plus...)	<u>Qualités professionnelles requises :</u> - Aisance relationnelle, écoute, ouverture et esprit d'équipe - Capacité d'analyse, d'initiative et de réactivité - Capacité d'organisation et de travail autonome - Rigueur - Capacités d'adaptation, disponibilité (réunions possibles en soirée), mobilité (permis B) - Aptitude à rendre compte à sa hiérarchie, et au sein d'une équipe projet pluridisciplinaire

Conditions :

- › Poste basé à L'Île-Bouchard, dans les locaux du Syndicat mixte du Pays du Chinonais, impliquant des déplacements fréquents sur le territoire, et réguliers à l'échelle régionale (véhicule de fonction à partager avec l'équipe)
- › CDD de 12 mois, renouvelable
- › Prise de poste : souhaitée à compter du 01/03/19
- › Salaire : Rémunération à négocier selon expérience (suivant la grille de la FPT niveau catégorie A)

Les candidatures doivent être adressées **avant le 31/01/19** à l'attention du Président :

Par courrier ou courriel :

Monsieur le Président
Syndicat Mixte du Pays du Chinonais
12, Rue Saint Lazare
37220 L'ÎLE-BOUCHARD / contact@pays-du-chinonais.fr

A noter : après une première sélection, les entretiens seront réalisés le jeudi 14/02/19 après-midi

Pour tout renseignement relatif au poste, vous pouvez contacter :
Marie ROUQUETTE, Agent de développement, au 02.47.97.09.09